

Les échos de

Scy-Chazelles

Le bulletin d'informations de votre commune
ars 0000 - n°67 - 0000@mairie-scy-chazelles.fr





4

03 **le mot du Maire**

04 **actualité**

- 4 2018, année responsable et solidaire à Scy-Chazelles
- 6 Le passage en métropole
- 7 La vidéoprotection sur notre commune
Révision du Plan Local d'Urbanisme : l'aboutissement en 2018
- 8 Site ALDI : changement d'opérateur, mais pas changement de programme !
- 9 La section de Scy-Chazelles du Souvenir Français a besoin de vous
- 11 Les projets de travaux
- 12 Vrai / Faux

13 **jeunesse et loisirs**

- 13 Diaporama
- 15 Maison Robert Schuman : Vues d'Europe
- 16 Initiatives. Ils sont jeunes, pleins d'idées et efficaces !
- 17 Bibliothèque

- 20 La résidence d'auteur
- 21 Danse Libre et Spontanée
- 22 Le Temple de Longeville-lès-Metz et son Orgue Link fêtent leurs 110 ans

28 **infos pratiques**

- 23 Les nouvelles entreprises de Scy-Chazelles
- 24 Les numéros utiles
- 24 Le carnet



Concert du Nouvel An
de l'ensemble
« Lin Sol Hit quartet »
le 14/01/18



14



Vœux du Maire le 05/01/18

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric NAVROT - Responsable de la publication : Yannick GROUTSCH

Mise en page & Tirage (1500 exemplaires) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

Sigéo-castelloises, Sigéo-castellois, chers amis,

Nous avons terminé l'année 2017 avec un titre de champion du monde pour nos handballeuses françaises, portées par Olivier Krumbholz, notre sélectionneur national sigéo-castellois. Je lui adresse une nouvelle fois toutes mes félicitations. Lors des vœux du Maire, les nombreuses personnes présentes ont su apprécier sa participation et la médaille d'or qu'il avait apportée pour l'occasion. Dans une autre discipline, je félicite également Philippe Cavelius qui s'est une nouvelle fois brillamment illustré à moto au Dakar en janvier dernier.

Mais après l'euphorie le réveil... Le réveil pour cette année 2018 où l'élaboration du budget commence à devenir un exercice sérieusement compliqué. Les transferts de compétences vers les intercommunalités, les baisses de dotations de l'Etat et les conséquences des différentes lois (NOTRE, ALUR, GEMAPI, ...) prennent désormais tout leur sens en matière d'impact, notamment financier, pour les communes. Nous attendons désormais près de 100 000 € de dotations en moins sur notre budget de fonctionnement. Cela devient très compliqué.

Pour autant, nous poursuivons notre volonté de ne pas augmenter les impôts et de maîtriser l'endettement tout en réalisant des opérations qui préserveront et renforceront notre attractivité, d'assurer une grande qualité de services aux habitants, et surtout de ne pas en supprimer !

Cette année, un programme dense nous attend. La Maison des Associations ouvrira ses portes. Le système de vidéo-protection, avec ses neuf caméras installées en fin d'année dernière sur la commune, sera pleinement opérationnel. Diverses rues seront refaites et pour certaines complétées par des aménagements de sécurité (rue de la Cheneau, rue Pichon, rue de Moulins). Les réseaux seront enfouis et la voirie refaite au quartier de la Prairie. Le parking paysager rue de Crimée sera réalisé. Par ailleurs, la fibre optique sera accessible pour tous les habitants à l'automne prochain suite aux travaux qui seront réalisés par l'opérateur Orange dès le printemps. Enfin, la reconversion du site Aldi se poursuivra avec une évolution notable explicitée dans un article spécifique de ce bulletin. Le conseil municipal a en effet décidé de changer de promoteur pour réaliser l'opération.

Cette année, c'est aussi le 3^{ème} thème annuel que la municipalité portera. Avec « 2018, année responsable et solidaire à Scy-Chazelles », nous mobiliserons les habitants et le tissu associatif pour des actions qui sauront être tout aussi utiles que citoyennes.

Sur l'ensemble de ces dossiers, l'équipe municipale et moi-même saurons répondre présents et consacrer toute notre énergie !

Pour conclure, je profite de l'occasion pour rappeler à chacun d'entre nous, avec l'arrivée des beaux jours, que le bien vivre ensemble passe avant tout par le respect d'autrui et de certaines règles de civisme : effectuer des travaux bruyants ou tondre les pelouses aux jours et heures autorisés, ramasser les déjections canines de son animal lors des balades, profiter des barbecues ou des piscines sans déranger les voisins, etc... Je compte sur vous !

Je vous souhaite une excellente lecture de cette édition printanière des Echos.

Votre Maire, Frédéric NAVROT



2018, année responsable et solidaire à Scy-Chazelles

Avec ce thème nous invitons les Scyéo-castellois à s'investir avec conviction dans des causes qui touchent notre quotidien. L'objectif est de renforcer le tissu social autour d'initiatives et d'actions lancées le 21 janvier. Il est possible en permanence d'adhérer à la démarche.

Les idées de responsabilité et de solidarité

Certes, il ne s'agit pas d'un thème ludique, mais il est important de s'y pencher. Etre responsable revient à s'intéresser à ce qui se passe autour de soi, se sentir concerné par son environnement au sens écologique bien sûr, mais aussi au sens de la vie citoyenne. En termes d'écologie, nul ne peut aujourd'hui ignorer les périls climatiques ou l'épuisement des ressources. Les entreprises, l'Etat ont un rôle à jouer mais le citoyen également. Au sujet de la citoyenneté, à Scy-Chazelles plus qu'ailleurs, l'idée européenne est toujours présente ; une action en ce sens sera également organisée. Dans le même esprit, la solidarité est mise en avant car au sein d'une commune, il faut sans cesse rechercher les moyens de bien vivre ensemble. En effet, que signifie de vivre dans un même village si le tissu social ne se trame pas autour de relations constructives entre les habitants ?

Les deux aspects de ce thème (responsabilité et solidarité) s'accordent parfaitement car ils résultent tous deux d'un engagement ambivalent qui est à l'inverse du repli sur soi.

La mise en œuvre du thème

Nombreux furent les habitants de tous âges à apprécier « 2016, année du sport à Scy-Chazelles ». Or, deux similitudes au minimum peuvent être relevées avec « l'année responsable et solidaire ». La première est que les participants à ce thème trouveront de multiples occasions de se rencontrer, ce qui est certainement la meilleure manière d'occuper son temps. La deuxième est qu'il y aura de la continuité ou un fil rouge qui stimulera la participation dans la durée. Les initiatives prises dans le cadre de ce thème apporteront des

BOURSE DES SERVICES D'ECHANGE LOCAL

Je définis le service que je suis prêt à OFFRIR		Je définis le service dont j'ai BESOIN	
Nature du service	◆ Arroser potager	Nature du service	◆ Nourrir mon chat quand je pars en vacances
Période	◆ 10 juillet au 20 juillet ◆ 10 août au 20 août	Période	◆ 20 juillet au 10 août
Nombre de fois	◆ Tous les deux jours sauf vacances, tous les jours	Nombre de fois	◆ Une fois par jour

MA CONTRIBUTION À LA BOURSE DES SERVICES D'ECHANGE LOCAL

Nom de la famille : Adresse :

Adresse E-mail : Téléphone portable :

Je définis le service que je suis prêt à OFFRIR		Je définis le service dont j'ai BESOIN	
Nature du service		Nature du service	
Période		Période	
Nombre de fois		Nombre de fois	

MA CONTRIBUTION AUX AUTRES ACTIONS :

Initiative citoyenne près de chez moi	Description rapide de l'initiative :
Apéro écolo	Date :
J'affiche les couleurs de l'Europe	Nombre de personnes invitées :
Initiative d'action	Nombre de drapeaux affichés sur ma maison :
	Description rapide de l'action :

Scy-Chazelles

2018 ANNÉE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE À SCY-CHAZELLES

points enregistrés. A la fin de l'année, la famille ou la personne qui se sera montrée la plus entreprenante sera désignée et reconnue au cours d'une réception. Ainsi, il sera démontré qu'on peut agir utilement, intelligemment

en prenant des initiatives valorisantes. L'enjeu pour notre commune est bien entendu que de bonnes habitudes se confirment ou s'installent en 2018 et dans les années suivantes.

Vous avez reçu dans votre boîte à lettres des documents qui expliquent comment va fonctionner ce thème. Ils sont reproduits ci-contre. La réunion du 23 février à l'Espace Liberté a été une étape décisive, mais vous pouvez encore adhérer à la démarche. Soyez audacieux, venez à la rencontre de gens de bonne volonté !

Yannick GROUTSCH



Les 4 premières visites de quartier sont prévues les samedi 17 mars 2018 à 10h, jeudi 5 avril à 17h30, jeudi 12 avril à 17h30 ou jeudi 17 mai à 17h30



Le passage en Métropole

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la Communauté d'agglomération de Metz est devenue une métropole. Le schéma ci-dessous présente les transferts de compétences :

DE L'Agglomération

Compétences exercées par notre Communauté d'Agglomération :

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Actions de développement économique
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

- Programme Local de l'Habitat
- Politique du logement
- Aides financières et actions en faveur du logement social
- Actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Élaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Organisation de la mobilité
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté
- Archéologie préventive
- Voirie et parc de stationnement d'intérêt communautaire (METTIS)
- Instruction des autorisations liées au droit des sols

POLITIQUE DE LA VILLE

- Elaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville

GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Assainissement
- Services de lutte contre l'incendie
- Fourrière animale

À la Métropole

Compétences obligatoires supplémentaires en Métropole :

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Participation au copilotage des pôles de compétitivité et au capital des sociétés d'accélération du transfert de technologie
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements socio-éducatifs et socio-culturels d'intérêt métropolitain
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Eau
- Création, gestion et extension des crématoriums
- Cimetières d'intérêt métropolitain
- Service public de défense extérieure contre l'incendie

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale
- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain
- Actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager
- Constitution de réserves foncières
- Création, aménagement et entretien de voirie ; signalisation ; abris de voyageurs ; parcs et aires de stationnement
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain ainsi qu'à leurs ouvrages accessoires
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

- Contribution à la transition énergétique
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

+ 4 COMPÉTENCES DÉPARTEMENTALES dont la voirie



La vidéoprotection sur notre commune

La sécurité des habitants est une de nos priorités. C'est une première. Scy-Chazelles nous avons équipé notre commune d'un dispositif de vidéoprotection et ce sur deux sites.

Le haut du village : 4 caméras filment le parking de la Frécotte, la route de Longeville, le lavoir, le parking de l'Esplanade, l'entrée de l'église, le parking devant la mairie et la place de l'Esplanade.

Le bas du village : 5 caméras surveillent la bibliothèque, l'école Bernard Rabas, la rue de la Passerine et son parking ainsi que la Chapelle de l'Amitié, le parc de l'Archyre, le parking du square Goupil et l'aire de jeux Passerine situé derrière la maternelle.

Ce dispositif de vidéoprotection produit des images qui sont transmises à un réseau de collecte qui alimente un serveur permettant l'exploitation en temps réel ou différé ainsi que leur stockage (15 jours). Nous ne visualiserons ces images qu'en cas d'incident. Elles sont facilement accessibles par l'opérateur autorisé et les forces de Police sur réquisition d'un OPJ (Officier de Police Judiciaire). Conformément à la réglementation en vigueur, les lieux et habitations privés sont floutés.

Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie globale de sécurité en liaison étroite avec la Police Nationale. Les objectifs sont clairs :

- Prévenir les atteintes aux personnes et aux biens (bâtiments publics, sites historiques...)
- Dissuader la délinquance d'appropriation
- Mettre à la disposition de la Police des images permettant d'identifier des individus ou des véhicules

Le régime de la vidéoprotection est prévu par la Loi d'Orientation et de Programmation Pour la Sécurité Intérieure (LOPPSI) du 14 mars 2011. La vidéoprotection est soumise à une réglementation très stricte d'autorisations préalables (avis de la commission en Préfecture), de responsabilité, de suivi et de contrôles.

Richard PERRET

Révision du Plan Local d'Urbanisme : l'aboutissement en 2018

Comme vous le savez, la révision du Plan Local d'Urbanisme est en cours depuis le 1^{er} décembre 2017 pour mener à bien cette révision. Nous accomplissons tout au long de cette révision.

L'année 2016 a été consacrée au diagnostic territorial de la commune, travail indispensable puisqu'il nous a permis de définir le projet communal. En effet le PLU n'a pas qu'une seule vocation réglementaire, il sert également à mettre le doigt sur les espaces et l'environnement à prendre en compte pour le développement de la commune.

Le 1^{er} semestre 2017 a permis de finaliser le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). C'est un élément essentiel du PLU. Il doit présenter, sous la forme d'un document simple, court et non technique, le projet de planification urbaine à long terme, tel que retenu par la commune. Véritable pivot dans l'élaboration du PLU, le PADD assure la liaison nécessaire entre le diagnostic territorial d'une part, et le règlement et les documents graphiques d'autre part. Le contenu et la portée du PADD sont définis par les articles L.123-1 et R.123-3 du Code de l'Urbanisme.

Nous sommes aujourd'hui, après la définition du zonage, à la réécriture du règlement. De nombreuses réunions de travail ont déjà eu lieu et se poursuivront jusqu'au printemps. Une fois ce travail achevé, une réunion publique aura lieu le 19 avril 2018 à 18h30 à l'Espace Liberté, avant l'arrêt du projet qui est prévu à horizon juin 2018. L'arrêt du projet laissera ensuite place à l'enquête publique, ultime étape avant l'adoption du nouveau PLU qui elle, est prévue à l'automne prochain.

Enfin, conformément à sa prise de compétence en matière d'urbanisme, Metz Métropole assure depuis le 1^{er} janvier 2018 la gestion et la suite de la procédure, à laquelle nous restons très étroitement associés. Pour rappel, un registre de concertation est ouvert en mairie, tout au long de la procédure de révision.

Catherine BASSOT

Site ALDI : changement d'opérateur, mais pas changement de programme !

Plus comme habitants attendent ce projet avec impatience afin de bénéficier d'une maison médicale et d'une résidence senior avec services sur la commune. En novembre 2016, le conseil municipal avait retenu NEXITY comme opérateur pour réaliser l'opération. Mais alors que le PLU a bien été modifié pour que l'opération puisse se faire, le conseil municipal a décidé de rompre les négociations avec celui-ci et de changer d'opérateur.

En 2016, après que la maîtrise foncière de l'ensemble du site a été assurée par la municipalité, un appel à projet avait été lancé afin de retenir un opérateur privé chargé d'acquies l'ensemble du foncier et de réaliser à minima une maison médicale et une résidence senior avec services. C'est le groupe NEXITY IMMOBILIER qui avait été retenu par le conseil municipal en novembre 2016, ce dernier ayant proposé une opération plus séduisante que ses concurrents, comprenant une maison médicale, une résidence senior, des commerces et du logement. Mais un an après, alors que le PLU a bien été modifié pour que l'opération puisse se faire, le conseil municipal a estimé que le dossier, qui avait fait l'objet de nombreuses propositions de modifications de la part de l'opérateur, n'était plus suffisamment sécurisant pour la commune pour le

poursuivre. Le conseil municipal a donc décidé de rompre les négociations avec cet opérateur, mettre un terme à la procédure d'appel à projet engagée initialement, et reconstruire différents opérateurs chargés d'acquies le foncier et de répondre aux attentes de la commune.

Ce sont donc quatre opérateurs qui ont été consultés fin 2017. Lors du conseil municipal du 9 janvier dernier, le choix s'est porté sur MAGNUM IMMOBILIERE, qui s'est engagé d'une part à acquies le foncier en lieu et place de la commune aux échéances fixées dans les différents actes formalisés avec les propriétaires de terrains (portage EPFL, compromis ou promesse de vente obtenus), et d'autre part à réaliser une maison médicale, une résidence senior avec services, du logement et vraisem-

blablement quelques cellules commerciales. Le tout dans une volonté de grande qualité architecturale et de densité moins importante que l'opération initialement envisagée.

L'opération se poursuit donc en vue de proposer ces nouveaux services aux habitants. La perspective d'un démarrage des travaux est envisagée en fin d'année 2018 ou début 2019, avec une mise en service à horizon 2020.

Une réunion publique sera organisée au printemps prochain pour présenter aux sigéocastellois ce nouveau projet tant attendu.

Frédéric NAVROT



La section de Scy-Chazelles du Souvenir Français a besoin de vous

Fondée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1926 l'une des plus anciennes de France le Souvenir Français est une association investie d'une triple mission : conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France, entretenir les monuments élevés à leur mémoire et transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Le Souvenir Français a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient français ou étrangers. N'ayant aucune attache politique, libre de tout lien confessionnel ou philosophique, il est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui, français ou étrangers, ont « une certaine idée de la France » et de l'idéal de liberté pour lesquels nos anciens se sont sacrifiés depuis la révolution.

Ses principales sources de revenus sont la quête de novembre faite par les comités dans les villes et en particulier à l'entrée des cimetières, les dons éventuels et les cotisations de ses adhérents. A Scy-Chazelles, il participe financièrement à des voyages organisés par les écoles de la commune, avec leurs enseignants, sur les lieux de mémoire. Aujourd'hui, pour perdurer, la section du Souvenir Français de Scy-Chazelles a besoin de vous. Distincte des associations d'anciens combattants, elle est ouverte à tous, de tous âges et toutes nationalités. Afin d'accomplir sa mission, le Souvenir Français a besoin du concours de tous. Adhérez au Souvenir Français ! Votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

MarC BURGUND



Pour adhérer adressez-vous :

Président du Souvenir Français de Scy-Chazelles,
Monsieur MUSSOT Alain
17 rue Robert Schuman à Scy-Chazelles.
Tél : 03 87 60 06 44

Vice-Président,
Monsieur LAMORLETTE Bernard

Trésorier,
Monsieur NEGLOT BLATTNER Thierry

En mairie, Monsieur BURGUND Marc,
correspondant ministère de la Défense

En 2016, découverte de la tombe du soldat inconnu de la guerre de 1870, au cimetière de Scy-Chazelles suivie d'une visite et de divers ateliers au musée de Gravelotte.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Association nationale
reconnue d'utilité publique
le 1^{er} février 1926



Les projets de travaux 2018

Cette année encore nous poursuivons des travaux visant à améliorer notre cadre de vie et la sécurité des riverains

Projet de parking rue de Crimée

Après l'acquisition par la municipalité du terrain dit « Pichon » rue de Crimée, l'ancien projet de construction d'un parking, resté depuis 2011 dans les cartons, refait surface. Il pourra enfin être réalisé au deuxième semestre 2018 ou début 2019. Le cahier des charges du projet a été confié à une architecte paysagiste, M^{me} De Surgy, chargée de concevoir ce parking en tenant compte de la topographie en pente du terrain, de la conservation de la fontaine qui sera restaurée et du maintien de la végétation en fond de parcelle. Cette même architecte avait réalisé

deux opérations très qualitatives à Scy-Chazelles, à savoir le parc de l'Archyre et la place de l'Europe. Le parking, qui devrait comporter une quarantaine de places de stationnement publiques, sera également accessible aux piétons par le chemin communal qui rejoint la rue de Moulins.



Enfouissement des réseaux et rénovation de la chaussée au quartier de la Prairie

La municipalité, soucieuse d'améliorer le cadre de vie de l'ensemble de ses quartiers, a décidé d'engager en 2018 une opération d'enfouissement des réseaux au quartier de la Prairie. Ces travaux comprendront l'enfouissement des réseaux dits « secs », notamment de téléphonie et de télédistribution, la rénovation du revêtement de la chaussée et la sécurisation de la rue pour limiter la vitesse. Ils seront précédés par la mise en place de la fibre optique par ORANGE, avec des abonnements possibles pour les habitants dès septembre 2018. Par ailleurs, le changement des câbles d'alimentation de l'éclairage public, déjà enfouis, sera assuré et pris en charge par l'URM, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.

Les travaux diligentés par la commune seront réalisés par l'entreprise JEAN LEFEBVRE LORRAINE pour un coût global d'environ 210 000 € TTC. Leur démarrage est prévu au printemps.





Aménagements de sécurité et rénovations de voirie des rues Pichon, de la Cheneau et de Moulins



La circulation automobile croissante et le danger qu'elle représente pour ses habitants au sein du village préoccupe la municipalité. Une étude de sécurisation de certains carrefours ou secteurs estimés « sensibles » a été confiée à l'agence MATEC du Conseil Départemental. Les aménagements ou réalisations en découlant sont les suivants :

1 ► Le carrefour entre la rue des Vignes et la rue de Moulins sera réaménagé par la création d'un trottoir traversant au niveau de la rue des Vignes pour donner la priorité aux piétons, attirer l'attention des automobilistes pour ralentir et marquer le stop. La géométrie de la chaussée de la rue de Moulins à l'entrée de la rue de Crimée sera réduite au profit d'un trottoir permettant de sécuriser les piétons. L'ensemble de l'enrobé de la rue de Moulins, montrant d'importants signes de dégradations, sera également renouvelé.

2 ► Le carrefour entre la rue de la Cheneau, la rue Alfred Pichon et le chemin des Grandes Côtes, sera sécurisé par la création d'un plateau surélevé. Le gabarit de la chaussée côté rue de La Cheneau sera réduit de manière à contraindre la circulation et les automobilistes à réduire la vitesse.

► Dans le cadre de la sécurisation de la rue de la Cheneau, une chicane destinée à ralentir la vitesse des véhicules et la mise aux normes des deux passages piétons seront réalisées. L'enrobé sera également rénové.

3 ► Les affaissements de la rue Alfred Pichon et les dangers qu'ils représentent pour la circulation des véhicules seront traités par la neutralisation de la voie affaissée et par une succession d'aménagements de massifs paysagers qui formeront plusieurs écluses routières. Cette décision intervient suite à une consultation des services de MATEC, afin de trouver une solution pour contenir la pression naturelle du terrain qui s'exerce sur la chaussée. L'autre solution consistait à soutenir le talus par un mur en béton. Non seulement d'un coût pharaonique estimé à plus de 800 000 € HT, son efficacité ne pouvait être garantie à long terme. Ces raisons ont conduit la municipalité au choix d'un aménagement léger et paysager de la zone en constant affaissement. La réfection de l'enrobé de la rue Alfred Pichon et de l'impasse Clair Soleil, tant attendue par les habitants, sera également réalisée.

Achat d'un nouveau tracteur pour les Services Techniques

L'ancien tracteur, après de nombreuses années de service, présentait des défaillances techniques très coûteuses en réparations et susceptibles de mettre le personnel communal en danger lors des multiples missions auxquelles il était destiné. Son remplacement a dû être effectué.

Yannick EMO, Adjoint au Responsable des Services Techniques, a pris livraison du nouveau tracteur en début d'année et a présenté aux agents ses différentes fonctionnalités. Plus de craintes à présent, le tracteur pourra assurer ses fonctions en toute sécurité pour le personnel.



VRAI OU FAUX ?

Le projet ALDI est tombé à l'eau, il n'y aura pas de maison médicale ni de résidence senior comme cela était annoncé !

Faux Le projet se poursuit avec les mêmes objectifs que ceux annoncés depuis le début (maison médicale, résidence senior avec services, commerces, logements, ...). Le conseil municipal a néanmoins décidé de changer de promoteur, celui retenu initialement n'étant plus jugé assez sécurisant pour préserver les intérêts de la commune.

Des caméras de vidéo-protection ont été installées sur la commune.

Vrai Fin 2017, des caméras ont été installées sur certains secteurs (mairie, Place de l'Esplanade, Parc de l'Archyre, écoles, lavoir face au cimetière, ...). Elles filment et enregistrent en continu, ce qui permettra d'aider les services de police en cas d'actes malveillants.

Des caméras ont été installées sur la commune mais elles seront inefficaces la nuit sans lumière !

Faux Sîrôt installées, les caméras ont permis de filmer et d'identifier des premiers auteurs de dégradations et de vandalisme, par nuit noire...

Désormais, toutes les routes communales seront entretenues par Metz Métropole et non plus par la commune.

Vrai Suite au passage de la Communauté d'Agglomération en « Métropole » au 1^{er} janvier 2018, la compétence « voirie » (comprenant l'entretien et les investissements à réaliser sur les voiries communales comme départementales !) est désormais de son ressort et non plus de la commune et du Département.

Les gens du voyage se sont de nouveau installés sur le site ALDI, et personne ne dit rien !

Faux Le Préfet a immédiatement été alerté, mais il a de suite précisé qu'une expulsion serait difficilement envisageable dans la mesure où il estime la communauté d'agglomération « pas en règle » avec ses obligations légales en termes d'aires d'accueil. De plus, s'agissant de terrains de propriétaires privés, la commune n'a aucun pouvoir d'action pour engager une telle procédure.

La municipalité avait annoncé que la commune serait raccordée à la fibre optique en 2019, mais il paraît qu'elle le sera plus tôt que prévu.

Vrai Le déploiement de la fibre optique était prévu par l'opérateur historique Orange fin 2018 et courant 2019, mais ce dernier a décidé de revoir son planning de travaux qui seront réalisés dès ce printemps. Les habitants et les entreprises pourront s'abonner à la fibre dès le mois de septembre prochain.

Frédéric NAVROT





Bon anniversaire Monsieur CESTONE – 90 ans le 01/11/17



Bon anniversaire Madame SESTITO – 90 ans le 17/01/18



Assemblée Générale du Tennis Club, en présence des 3 Président(e)s successifs depuis l'origine du club, le 17/11/17



Marché de Noël, par les Amitiés Sigéo-Castelloises le 19/11/17



Soirée Jeux par le Scy'Tadelle des jeux le 19/11/2017



Repas des aînés par la Municipalité le 26/11/17



Concert de l'Avent, par le Conseil de Fabrique le 03/12/17
Ensemble vocal Stanislas LEFORT



Saint Nicolas par la Municipalité le 06/12/17



Saint Nicolas par la Municipalité le 06/12/17



Téléthon par Scy-Chazelles Loisirs le 08/12/17



Vœux du Maire par la Municipalité le 05/01/18



Voyage vers les marchés de Noël à Eguisheim et à Colmar par les ASC le 09/12/17



Concert du Nouvel An par la Municipalité et Metz Métropole le 14/01/18



Thé dansant par la Municipalité et LuScyoles le 21/01/18



Théâtre « Bon anniversaire chérie » par la Municipalité avec l'Ille en Joie le 27/01/18



Veillée contée par Etincelles le 26/01/18



Carnaval des enfants par LuScyoles le 10/02/18

Vues d'Europe

La Maison de Robert Schuman a connu une riche année 2017 avec un peu plus de 1000 visiteurs. Ce site du département de la Moselle a eu le plaisir de voir un intérêt grandissant pour cet espace dédié à l'un des pères fondateurs de l'Europe et de manière plus grande encore la construction européenne.

Ainsi, tout au long de cette année consacrée au 60^{ème} anniversaire de la signature des Traités de Rome, le public scolaire comme les « individuels » ont pu découvrir la manière avec laquelle l'Europe s'est construite. Une exposition temporaire (Fonder l'Europe), un colloque en fin d'année et différents événements ou conférences ont permis de se pencher concrètement sur ces questions. Parallèlement, des animations plus en lien avec les autres centres d'intérêt de Robert Schuman sont prévues. Elles portent sur l'histoire, la gravure, les livres (la résidence d'auteur réalisée en partenariat avec l'Université de Lorraine et la commune de Scy-Chazelles en est un exemple) ou les jardins et font apprécier autrement ces lieux où il fait bon évoluer.



2018 sera une année plus importante encore du point de vue des rendez-vous proposés. Cherchant à transmettre de manière plus ludique encore l'histoire européenne et la compréhension de la vie de Robert Schuman, vous pourrez constater dans les semaines à venir un changement dans la présentation du site. De **nouvelles animations** offriront des occasions de belles rencontres au sein de la Maison dont, notamment, un **cycle de conférences autour de l'actualité européenne**. De même, les **soirées « A la lumière des étoiles »** faites de concerts et de découvertes insolites renouvelleront le programme. Enfin, la **Semaine de l'Europe** organisée autour d'ateliers, d'une exposition, de parcours illuminés et de surprises déclinera les « visions de l'Europe » de nos contemporains. Interactive, cette semaine pourra être suivie sur les réseaux sociaux et vous pourrez en être de véritables acteurs... Mais gardons-nous de tout vous révéler pour l'heure !

Enfin, précisons qu'en cette année dédiée au patrimoine culturel européen, la Maison de Robert Schuman est l'un des sites fondateurs du réseau européen des maisons des Pères de l'Europe comprenant, outre les lieux phares dans lesquels ont évolué Adenauer, De Gasperi et Jean Monnet, les monuments ayant abrité des hommes ayant eu la volonté de construire une Europe de paix que cela soit à la fin de la Seconde Guerre mondiale ou à la chute du bloc soviétique.



Initiatives

Ils sont jeunes, pleins d'idées et efficaces !

□□és de □□ □□ ans□ils sont la Commission des □eunes de Scy-Chazelles évidemment □

Depuis la rentrée de septembre, ils se sont réunis, ont réfléchi et agi surtout.

Tout d'abord, dans un souci de respect et de propreté, ils ont sollicité par affichage les jeunes de l'école Bernard Rabas pour un constat des nuisances inciviles sur le Mont Saint Quentin et un ramassage ; c'était le 21 octobre et force fut de constater que depuis la même opération en 2015 les choses se sont bien améliorées ! Peu de sacs poubelles et moins de dégradations. Tant mieux, et ce fut l'occasion d'échanger et de partager leur désir de voir préservé leur cadre de vie naturel.



Et puis leur quotidien, c'est l'école, la bibliothèque, les livres ; alors pourquoi ne pas transformer en « boîte à livres » cette cabine téléphonique désaffectée devant la mairie pour en faire un lieu vivant de plaisir de lire ?



Un après-midi de nettoyage, des étagères posées par les services techniques, quelques idées de décoration à partir d'affiches récupérées en bibliothèque et depuis Noël les livres vivent, rayonnent et voyagent. L'inauguration du 10 janvier en présence du Maire et des partenaires communaux fut un moment gratifiant pour l'équipe qui a vu son travail reconnu et valorisé.



Plus discrète mais si importante, il y eut la tâche des lutins du Père Noël ; après remise en état de la boîte aux lettres il a fallu répondre aux courriers des enfants et ainsi contribuer à la magie du moment.



Enfin, avec l'aide de Joanna notre bibliothécaire, c'est un concours de dessin qui leur a semblé fédérateur ; et « Dessine-moi Scy-Chazelles » avec pour sujet le patrimoine historique ou naturel de la commune voit le jour.



Et puis d'autres projets sont en gestation ! L'équipe est encore réduite, certes, mais fort dynamique et ouverte à tout volontaire avide d'implication citoyenne.

Car ils sont présents aussi à toute manifestation dans leur village, remise de gerbe à la commémoration du 11 novembre, vœux du Maire, organisation de la fête à la citrouille ou tenue de stand aux brocantes et vide-greniers.

Soyez rassuré Monsieur le Maire, la génération qui monte a déjà des représentants fort « citoyens » prêts pour cette Année Responsable et Solidaire à Scy-Chazelles !

Merci et bravo à eux !

Claire ADAM



La bibliothèque, lieu de lecture, lieu d'animation

Une bibliothèque est le lieu culturel qui permet de répondre à la soif de savoirs et de découvertes exprimée par les lecteurs de tout âge. Une bibliothèque participe à l'apprentissage de la lecture en facilitant l'accès aux livres pour tous et gratuitement. Elle est source de savoir, de connaissance, de développement de l'imaginaire et de la pensée. Elle permet l'acquisition de capacités d'expression et de communication. Chaque bibliothèque a créé ses propres documents et compte aujourd'hui 670 inscrits pour renforcer son attractivité. Nous mettons en place de nombreuses animations sur des sujets variés.

Lire en Fête 2017 « La nuit »
du 1^{er} au 31 octobre 2017

Cette année, en lien et avec le soutien du Conseil Départemental de la Moselle, la bibliothèque municipale a présenté le thème « Voie lactée et fantaisies nocturnes ». Le programme proposait diverses actions autour du ciel et de Jules Verne avec la complicité d'intervenants professionnels et d'associations locales.



Expositions

La première, du 1^{er} au 15 décembre, conçue par l'Escapes des Sciences (Université de Lorraine) autour du langage scientifique dans l'œuvre de Jules Verne intitulée « Jules Verne, langue française, langue de l'aventure scientifique ». La seconde, proposée par le Conseil Départemental sur la vie de l'auteur « Jules Verne, souvenirs d'enfance et de jeunesse ».

Ateliers

Mercredi 11 octobre, les enfants, dans la peau d'ingénieurs de la Nasa, ont construit des fusées à eau avec M. Piccin.



jeunesse et loisirs

Puis, mercredi 18 octobre, d'autres ont découvert le nom des planètes du cosmos inspiré de la mythologie grecque et ont pris part à la construction d'une maquette du système solaire.



Spectacles

Mercredi 4 octobre « Les nocturnes de Jules Verne » de Mireille Weimar.



Samedi 28 octobre « La légende de Scy-Chazelles » par LM Evenementiel.

Mise en spectacle de la légende créée par la classe de CM1 de M^{me} Brunella de l'année dernière.



Expositions



Du 2 au 21 novembre, nous avons exposé les sculptures de l'atelier terre de la Résidence Les Peupliers.

Les sculptures de Laurent, Marie-Laure, Géraldine, Elisabeth, Estelle et Armelle sur le thème du couple et de la famille étaient remarquables. Elles étaient le résultat d'un travail en atelier avec Jeanine Guillaume, céramiste à Ancy-sur-Moselle. Chaque année, nous exposons leurs travaux pour le plaisir de tous.



« Mon Noël gourmand » du 1^{er} au 31 décembre 2017

Du 1^{er} au 15 décembre, l'exposition « Noël à croquer » présentait l'histoire gustative de Noël, l'histoire de la bûche, du pain d'épices, de l'origine des épices et des emportées pièces. Elle était agrémentée d'énigmes et de jeux : un jeu de l'oie Noël, des quizz, un jeu de 7 familles, un memory...

Noël de Moselle 2017



Mercredi 6 décembre
Kamishibai « La visite de St Nicolas et du Hans », lectures pour enfants pas sages et goûter.



Samedi 9 décembre
La compagnie Hic et Nunc
« Histoires de Noël à croquer »

Petits et grands ont été charmés par les lutins venus raconter des histoires folles de Noël avec une sorcière qui s'entiche du Père Noël et un loup malade qui se lie d'amitié avec des cochons.



Mercredi 13 décembre
Kamishibai « Mon beau Sapin », lectures
rigolotes de Noël et goûter.
Les lectures du mercredi pour les 3-8 ans
continuent. Pour être informé, demandez à
recevoir notre newsletter trimestrielle à
bibliothèque@mairie-scy-chazelles.fr.



Noël de Moselle
2017



Atelier créatif



Mercredi 20 décembre, les artistes en herbe
ont pu élaborer un magnifique mobile de
Noël composé d'origami, de collage et de pop-
up.

L'équipe de bénévoles



De gauche à droite : Claude Bouton, Patrick Leoni, Marie-José Hanesse, Adeline Barnaba,
Catherine Brun, Jean-Loup et Danielle Mahieu.

Absentes sur la photo : Madeleine Neyhouser et Yvette Roland

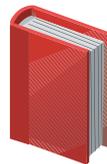
Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très belle année 2018, et vous invite aux
prochains cafés littéraires les samedis 17 mars et 7 avril à 10h à la bibliothèque.

Le coup de cœur du café littéraire de Jean-Loup

Envie de savourer les dessous inavouables de la politique dans
les années 40?

Ou comment Hitler a extorqué aux grandes firmes allemandes
(qui s'appellent encore Bayer, Opel...) les fonds qui ont permis
son irrésistible ascension, comment son ministre Von Ribbentrop
a berné les diplomates anglais et français pendant que les
troupes allemandes envahissaient la Tchécoslovaquie, quel était
l'état réel de l'armement allemand au moment de la "blitz-
krieg" ?

Dévorez le prix Goncourt "L'ordre du jour" d'Eric Vuillard (Actes
Sud 2017), un récit saisissant !



la bibliothèque municipale

**A venir en 2018, un concours de dessin, des ateliers,
des jeux et des conférences sur la BD au mois de juin
et l'écologie en juillet, un jeu de piste en octobre
et bien d'autres projets...**

La résidence d'auteur 2017

Notre commune a la chance de porter tout au long du mois d'octobre un événement culturel d'ampleur avec le Conseil départemental de la Moselle, l'université de Lorraine et l'association Etincelles. Elle met en œuvre une résidence d'auteur qui comprend une partie création et une partie médiation. Ce mois d'octobre elle a accueilli Jean Portante.

Tout commence par le choix d'un auteur. Jean Portante a été retenu pour ses qualités littéraires et pour sa renommée. On est tenté d'ajouter "pour son projet". Sa réflexion récurrente sur le sujet de la frontière s'accordait très bien avec le thème annuel : « 2017, année de l'Europe à Scy-Chazelles ».

Scy Chazelles est un lieu propice à une résidence d'auteur car elle recèle de nombreux atouts pour la partie création. D'abord, la présence de la Maison de Robert Schuman qui est un lieu incontournable de la résidence. Elle marque la présence du Conseil Départemental de la Moselle sur le ban communal et concrètement, offre un bureau à l'auteur ainsi qu'un lieu d'accueil à tous les publics. Rappelons également que le Conseil Départemental finance le dispositif pour une très large part ; l'autre financeur étant le Conseil National du Livre. Ensuite, notre commune est proche d'une ville universitaire. Le dispositif repose ainsi sur un socle théorique solide, indispensable afin de donner rigueur et exigence à ce dispositif. D'ailleurs, un groupe d'étudiants de l'Université de Lorraine s'est rendu à la Maison de Robert Schuman. Encadrés par Jean Portante, ils ont participé à un atelier d'écriture hors les murs de leur université.

Enfin, l'urbanisme du village offre de nombreuses possibilités. Dans sa partie haute, l'auteur trouve un hébergement de qualité, un calme et une ambiance qui lui permettent de créer dans les meilleures conditions. Dans sa partie basse, il trouve tous les services qui facilitent la vie quotidienne pendant un mois.

Pour la partie médiation, notre commune ne manque pas non plus d'attraits. L'Association Etincelles joue pleinement son rôle en organisant un salon littéraire « Mémoire d'un terroir » où plusieurs écrivains présentent leurs ouvrages. Jean Portante y a naturellement trouvé sa place et a clôturé la manifestation par une lecture en présence des exposants et des visiteurs.



* Écrivain né à Differdange, ville mièrière du Grand-Duché de Luxembourg, de parents italiens, il a produit plus d'une quarantaine d'œuvres (poésie, romans, essais, pièces de théâtre). Son roman *Mrs Haroy ou la mémoire de la baleine* (1997) lui avait valu le Prix Servais au Luxembourg. Le même prix lui a été attribué récemment pour son roman *L'architecture des temps instables* (2016). Membre de l'Académie Mallarmé, Jean Portante est également journaliste et traducteur littéraire (Prix Alain Bosquet pour sa traduction de *L'amant mondial* de Juan Gelman en 2013).



L'équipe municipale a également organisé un atelier d'écriture au cours duquel les participants ont appris à écrire sous une forme poétique. Très riche en enseignements et fort bien menée par l'auteur, cette expérience a donné vie à des poèmes intitulés « Dessine-moi une frontière ». Le thème de l'Europe n'était pas loin. Le volet médiation a pris tout son sens avec la soirée littéraire « Vers et Verres ».

Organisée à la Maison de Robert Schuman, cette soirée consistait pour le pianiste Jacques Humbert à improviser des morceaux sur la base de poèmes lus par Jean Portante. On y servait et présentait du vin de Moselle élaboré à partir de vignes cultivées sur nos coteaux. Pour l'occasion, le public avait rempli l'auditorium de la Maison de Robert Schuman. Enfin, les plus jeunes n'ont pas été oubliés. A l'école primaire, les enfants et l'auteur ont été ravis d'échanger deux heures durant.



Les interactions entre Jean Portante et Scy-Chazelles furent variées et réussies. Les ressources de notre village ont été bien employées. Désormais, chaque année au mois d'octobre, il devient possible pour tous ceux qui le souhaitent d'assister à des animations

littéraires et créatives, voire d'exprimer une compétence ou un talent qu'ils ne mobilisent pas dans d'autres circonstances. L'image de notre commune n'en est que rehaussée.

Yannick GROUTSCH

JOURNAL DE BORD / SCY-CHAZELLES / Octobre 2017 (25 fragments J. Portante)

01/10/17 Les autres fragments et poèmes sont sur le site de la commune <http://www.mairie-scy-chazelles.fr>
La Catalogne vibre, l'Europe tremble, et moi je frappe à la porte de ma résidence d'écrivain, à Scy-Chazelles que, il y a peu encore, je ne savais pas situer sur une carte géographique. C'est à un saut de puce du Luxembourg, comme dépaysement j'aurais pu faire plus fort, le Sud ensoleillé, la mer et la montagne, ou un lac, l'Italie, mon Italie, mais non, c'est à Scy-Chazelles que je suis venu m'isoler. Et je ne me repens pas. C'est la deuxième fois que je « réside » en Moselle. La première c'était à Florange. Florange qui vibrerait comme vibre la Catalogne, mais était inerte contre la toute-puissance des industriels qui la sacrifiaient. François Hollande n'était pas encore élu, il promettait la lune aux ouvriers, il ne leur a même pas donné un grain de poussière d'étoile. Je m'y suis plu, à Florange, tout comme, j'en suis sûr, je me plirai ici. Pour la simple raison que « résider » ne serait-ce que provisoirement de ce côté-ci de la frontière avec le Luxembourg me permet de vivre, le temps d'un mois cette fois-ci, la vie de celui que j'aurais pu être si le hasard avait fait autrement les choses.

Les Amitiés Sigéo-Castelloises innovent... **Danse Libre et Spontanée**

Cette activité **□**ose une libération des tensions corporelles et **□**psychiques **□**ar le mouvement libre et **□**ontané sur des musiques de tous styles **□**

Loin des chorégraphies ou des cours de danse traditionnels avec l'apprentissage de pas spécifiques, la démarche, ici, est inverse. Elle propose de laisser le corps retrouver son mouvement naturel afin de dénouer les tensions, de débloquer le souffle par le mouvement, de respecter les charnières et articulations, de laisser venir sans forcer ni volonté de résultat, d'éprouver la joie de sentir son corps bouger et s'assouplir sans effort, sans aucune obligation. C'est une véritable opportunité de laisser le corps s'exprimer sans attente ni crainte des regards ou jugements extérieurs. Un véritable appel à la liberté d'être bien dans sa peau, de se sentir respirer, de renforcer sa confiance en soi, en un mot se sentir « vivant ». Sans oublier la joie du partage mais sans aucune obligation envers les autres, "être libre ensemble", et retrouver le plaisir du jeu et l'énergie positive qui s'en dégage. Les musiques proposées sont très variées allant des rythmes lents et doux aux rythmes rapides qui pulsent. Elles correspondent à de multiples ressentis afin d'explorer la palette des émotions humaines et se donner la permission de les ressentir et de les exprimer par le mouvement.

Cette activité est ouverte à tous, elle ne s'adresse pas aux danseurs et nul besoin de savoir danser, juste avoir envie de se sentir libre dans son corps.

Les séances sont animées par Roselyne Chenilyer, chanteuse et danseuse, créatrice d'INCANESSENCE, Expression Vocale et Corporelle.

Pour tout renseignement contacter :
 Lucette WALTRIGNY au 06 72 38 63 77 ou
 Roselyne CHENILYER au 06 62 30 53 88

Tous les lundis de 19h45 à 21h15 Salle de l'Esplanade



Le Temple de Longeville-lès-Metz et son orgue Link **fêtent leurs 110 ans**

Construit au début du **19^{ème} siècle** le Temple de Longeville-lès-Metz est un lieu de culte fréquenté notamment par les **siéo-castellois** de confession **protestante**. Son architecture et son mobilier sont tout fait remarquables et enrichissent notre patrimoine local. Les amis du Temple de Longeville ont vu la restauration de son orgue.

Par l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1871 (traité de Francfort), Metz devient ville allemande. Elle a perdu au long des dernières décennies du 19^{ème} siècle près de la moitié (43 %) de ses habitants. Ils sont remplacés par une immigration massive d'Allemands dont la plupart sont des protestants. Metz se trouve alors isolée sur le plan religieux, car le consistoire se trouvait depuis 1850 à Nancy. Il devenait donc nécessaire de s'organiser. Dans ce contexte, plusieurs Temples furent érigés entre 1880 et 1904. Celui de Longeville est construit en 1907-1908. Le projet est confié à l'architecte Franz-Joseph Hermuler et les travaux à l'entreprise Mungenast qui était déjà intervenue pour l'église de la rue Mazelle et le Temple Neuf.

Architecture et spécificités

Le choix architectural est original : ni néo-gothique qui est alors au goût du jour comme le temple de Montigny ou des églises catholiques ; ni néo-roman comme le Temple Neuf. Il est une réponse à la simplicité et à la dignité alors réclamées par les théologiens protestants ; « ein schlichtes aber würdiges Gotteshaus ».

Le Temple et l'orgue sont inaugurés le 17 septembre 1908 par le pasteur Nitsch. La paroisse est à l'époque liée à celle de Queuleu avant de l'être en 1960 à celle d'Ars-sur-Moselle.

Et aujourd'hui ?

Après une restauration, il y a 20 ans environ, le Temple est rouvert le 7 septembre 1997 par une belle fête. Il est encore dans un relatif bon état. Ce qui n'est pas le cas de son orgue. Pour sa sauvegarde, une poignée de bénévoles, paroissiens et amis, ont créé en 2016 une association : **Les Amis du Temple de Longeville « Point Orgue »** qui œuvrent pour une restauration de l'instrument et donc pour sa sauvegarde. L'orgue du Temple, un opus 470, soufflera comme l'édifice cette année ses **110 bougies**. Construit par les Frères Link de Giengen / Brenz (Würthemberg), il a traversé le temps sans trop de dommages. L'orgue du Temple de Longeville est de bonne qualité. Sa particularité est sa console Link placée entre deux buffets encadrant un vitrail rosace représentant une tête de Christ couronnée d'épines faisant référence à Albrecht Dürer. C'est un orgue pneumatique possédant des tuyaux en bois qui forment la façade des deux parties du buffet. Une restauration sérieuse est envisagée. D'un montant de 58 000 €, elle lui permettra de retrouver pleinement son rôle culturel et de fonctionner de manière tout à fait satisfaisante pendant plusieurs décennies encore.

Marianne Zenk, membre de la paroisse et vice-présidente d'A.T.L.
Sources : A.M. KUHN-MUTTER,
Le Dr. P. Bronn et autres archives.



APPEL AUX DON

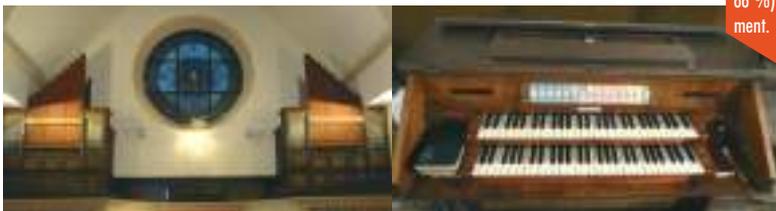
Aidez-nous à retrouver la splendeur de cet orgue, soutenez notre projet, devenez donateur !

Comment participer ? Envoyez un chèque libellé à l'ordre à l'A.T.L. (Les Amis du Temple) à l'adresse de Marianne Zenk, 2 rue de la Tour 57160 Scy-Chazelles.

Un reçu fiscal vous sera adressé par retour (réduction 66 %). Les Amis du Temple vous remercient infiniment.

CONTACTS

Marianne Zenk
03 87 60 51 68
mzenk.scy@orange.fr
Nicole Friedrich
03 87 62 87 58
rodolphe.friedrich@orange.fr



Les nouvelles entreprises de Scy-Chazelles

L'installation de nouvelles entreprises suscite la plus grande attention de la part de nos concitoyens. Nos besoins sont en perpétuelle évolution et les nouveaux concepts commerciaux nous attendus. Ces nouvelles enseignes ont vu le jour à Scy-Chazelles ces derniers mois. Nous avons rencontré leurs responsables qui nous ont accueillis avec courtoisie et gentillesse.

RUN GREEN

Ouvert depuis le 26 octobre 2017 au 38 voie de la Liberté, le magasin Run Green vous accueille pour vous offrir tout le nécessaire pour la course à pied, la marche, le trail et le triathlon. Eric Thomas et son épouse Marjorie ont eu l'idée de proposer aux adeptes de tous niveaux de ces disciplines, un vaste éventail de produits afin de les amener à pratiquer au mieux leur sport préféré. Ils vous apportent des conseils de grande qualité car ils figurent parmi les sportifs les plus reconnus de la région. Leur magasin est le premier franchisé de France de l'enseigne Run Green. Habitants de Scy-Chazelles, Monsieur et Madame Thomas ont voulu créer leur point de vente dans notre village pour être proches du Mont Saint Quentin et de la véloroute Charles Le Téméraire car ce sont deux endroits très courus. Lors de notre entretien, Marjorie nous a confié que Run Green répond aussi à une démarche écoresponsable en partenariat avec des producteurs de la région. A chaque passage en caisse, vos euros sont échangés en points que vous pouvez troquer contre des œufs, des fruits et des légumes de saison auprès de producteurs partenaires de cette initiative. L'un des gros lots disponibles est un repas pour 2 personnes au restaurant « La Vigne d'Adam » de Plappeville.



Eric est un spécialiste expérimenté des équipements sportifs. Il vous conseillera sur les chaussures, les vêtements et autre dispositif nécessaires pour bien pratiquer le sport. En complément, Marjorie vous dira comment bien manger grâce aux producteurs de la région et surtout comment bien vieillir grâce au réseau de professionnels de santé au service de Run Green. Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 19h00. Il est fermé le lundi.

ERNEST MISINI AUTOMOBILES

En juillet 2017, Monsieur Ernest Misini est venu s'installer à Scy-Chazelles au 127 voie de la Liberté, en reprenant le garage de Monsieur Bernard Beck spécialisé dans la vente d'automobiles d'occasion. Ernest Misini étant mécanicien de formation, il assure aussi la réparation et l'entretien des véhicules, un nouveau service pour l'enseigne qui se limitait jusqu'alors à la vente d'automobiles.

De nationalité suisse, marié à une française et résidant à Maizières-les-Metz, Ernest Misini, a travaillé comme mécanicien pour d'autres garages mais a souhaité s'installer à son compte. La reprise de l'entreprise de Monsieur Beck constitue un défi. Ce garage est sa première expérience en tant qu'indépendant en France, nous confie Monsieur Misini et il souhaite se faire connaître pour faire prospérer sa nouvelle activité. Un des atouts majeurs est la connaissance des langues étrangères. En effet, Monsieur Misini parle couramment français, allemand, anglais, italien et d'autres langues qu'on vous laisse le plaisir de découvrir.



Le garage est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 16h00. Vous pouvez contacter Ernest Misini par téléphone au 03 87 60 08 17, ou au 07 64 01 91 72 ainsi que par email ernest.misini@em-a.fr.

Toute l'équipe du conseil municipal est très heureuse de voir que le dynamisme et l'envie d'entreprendre sont toujours bien présents dans notre belle commune et souhaite aux nouvelles entreprises bienvenue et réussite.

Calogero GALLETTA



Carnet de Scy-Chazelles

NAISSANCES

MAAS Appoline	22/10/2017
EWANGUE FALTER Eliott	25/10/2017
LEVANTHONG Léo	24/11/2017
RAFFY Tays	16/12/2017

MARIAGES

CORDIER Thomas / MONCIINO Aude	25/11/2017
GRANERO Paul / CHTATBI Karima	16/12/2017
BRUNI Romain / MEDJOUB Anaëlle	27/01/2018

DÉCÈS

MARTIN Jean-Claude	18/09/2017
DAVOLI Roland	19/11/2017
TOURMENTE François	19/11/2017
LINCKENHÉLY Jean-Claude	06/12/2017
CHUNLEAUD/LERAY Jeanne	30/12/2017
HENRY/CAILLET Jeannine	23/01/2018
REBMANN/WEISTROFFER Elfriede	02/02/2018
PIERRON/LINDNER Monique	03/02/2018
MONTUSCHI Daniel	08/02/2018



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 03 87 60 07 14

Urgences

- **Bureau de police de Montigny-lès-Metz**
155 rue de Pont-à-Mousson - 03 54 48 83 80
- **Commissariat central de Metz :**
03 87 16 17 17
- **Police municipale** - C. Christal :
06 01 16 70 97
police.municipale@mairie-scy-chazelles.fr
- **Fourrière Metz Métropole** : 03 87 20 10 10
(en semaine). Week-end dès vendredi 12h :
appeler la police nationale (17) qui transmettra
à l'astreinte.
- **Service du médecin de garde :**
0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler
le 15.
- **Centre anti-poison - Nancy** : 03 83 32 36 36
- **Usine d'Electricité de Metz** : 03 87 34 44 44
- **Distribution eau potable :**
VEOLIA 0 810 463 463 / SAUR : 0 811 747 078
- **GrDF** : Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33 /
Raccordement 09 69 36 35 34
- **Engie** : Contrat Dolkevita 09 69 324 324

Santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- **CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier /
Dr C. Véronèse** - 9 rue Verdun -
Moulin-lès-Metz - 03 87 60 56 08
- **Dr A. Iser** - 18 rue de Metz - Moulin-lès-
Metz - 03 87 60 34 96
- **CABINET MÉDICAL** - 15 rue du Gal de Gaulle
- Longeville-lès-Metz
Dr A. Mabille : 03 87 30 13 40
Dr F. Piccin : 03 87 32 50 22

PHARMACIE

- **Pharmacie de Longeville**
92 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz -
03 87 30 54 51
- **Pharmacie de la Plage**
rue de Metz - Moulin-lès-Metz -
03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES

- **M. Engels-Deutsch** - 91b voie de la Liberté -
03 87 60 02 40

SAGES-FEMMES

- **Melle Marie Bauer** - 50 bd St Symphorien -
Longeville-lès-Metz - 03 87 17 28 35

INFIRMIÈRES

- **CABINET D'INFIRMIÈRES - S. Capovilla et
V. Prette** - 16 voie de la Liberté -
03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63
- **Mme L. Fauconnet et Mme Schneider**
06 61 61 90 18
- **N. Schmitt-Walpöel** - 2 chemin des Brays -
06 30 37 85 55

KINÉSITHÉRAPEUTE

- **M^{me} M. Pierlot** - 62 voie de la Liberté -
03 87 66 39 49

ORTHOPHONISTE

- **M^{me} E. Poignon** - 67 voie de la Liberté -
03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE

- **M^{me} MC. Monnier-Rigollet** - 67 voie de la
Liberté - 03 87 60 43 43

OSTÉOPATHE D.O.

- **M. Kiffeurt** - sur RDV - 17 voie de la Liberté -
03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

- **M^{me} Fenninger** - 67 voie de la Liberté -
06 02 24 36 41

Divers

- **La Poste** - Châtel Saint Germain et
Longeville-lès-Metz - 3631
- **Presbytère catholique**
4 rue des Moulins - Moulin-lès-Metz
09 80 33 83 76
- **Presbytère protestant** - M. Jean Mahler
Sainte Ruffine - 03 87 69 60 00 ou
06 07 25 80 76
- **Taxi JM** - 5 voie de la Liberté - 03 87 80 20 54
ou 06 62 58 38 27
- **Enlèvement des encombrants :**
03 87 20 10 10
- **Déchetterie** d'Ars-sur-Moselle :
(Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer., ven.,
sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. : 9h30 - 12h30)
- **Haganis** - Service clients : 03 87 34 64 60
www.haganis.fr
- **Bibliothèque** : 03 87 60 35 52 -
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr
(Mar., jeu., vend. 14h-18h, Mer. 8h30-12h et
14h-18h, sam. 9h-12h et 14h-16h)
- **Accueil périscolaire** : 03 87 60 48 23 -
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr
- **Crèche « Les Scyogoneux »** : 1 impasse de
l'Archyre - mc.scychazelles@asabr.com
03 87 61 24 92
- **Relais Assistantes Maternelles " St-Quentin "** : 03 87 31 19 23
- **Relais Assistante Sociale**
Centre Médico-Social - 7 pl Jean Schaff -
Montigny-lès-Metz - 03 87 30 05 79
- **CLIC - Centre Locaux d'Information et de
Coordination** - Metz Campagne
03 87 36 37 38
- **ADIL - Agence Départementale d'Infor-
mation sur le Logement** - www.adil57.org
- **Maison de la justice et du droit** -
03 87 18 50 67
- **Numerivable - Service client** : 3990
(0,80 cent mise en relation puis cout d'un appel
local)